



AVIS PUBLIC

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016, le conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté la résolution numéro 2016-12-196 fixant le jour et l'heure de chacune des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017. Ainsi, les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017 seront tenues à la salle des assemblées délibérantes de l'hôtel de ville au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, à 19 heures aux dates suivantes :

Lundi 16 janvier

Lundi 6 février

Lundi 6 mars

Lundi 3 avril

Lundi 1^{er} mai

Lundi 5 juin

Lundi 3 juillet

Lundi 7 août

Mardi 5 septembre

Lundi 2 octobre

Lundi 13 novembre

Lundi 11 décembre

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 7 décembre 2016.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier